

harcèlement jour et nuit par sms

Par jybryt, le 08/01/2012 à 11:09

Bonjour,

depuis le début de la semaine ,j'ai décidé de rompre un homme que j'avais rencontré il y a quatre mois, depuis il ne cesse de nous harceler moi et mon ex mari de sms jour et nuit, sans compter les appels sur mon téléphone portable et sur mon fixe

Quelles sont les conditions nécessaires pour pouvoir déposer une plainte?

En plus, je le soupçonne de m'épier puisque de dans un des ses sms il m'a affirmé qu'il savait que j'étais seule chez moi

Il commence à m'effrayer et je crains qu'il essaie de s'en prendre à moi ou mes enfants Merci de me répondre je ne sais vraiment plus quoi faire

Par youris, le 08/01/2012 à 16:09

bjjr,

je commencerais par éteindre mon téléphone la nuit et puis en changer le plus rapidement possible.

vous pouvez déposer une plaint pour harcèlement, un opérateur téléphonique peut identifier l'émetteur des sms.

cdt

Par jybryt, le 08/01/2012 à 16:19

merci pour votre réponse

mais je ne peux couper mon portable la nuit, quelqu'un de ma famille est très malade et je ne peux pas rester injoignable

Apparemment, depuis ce matin il s'est calmé, ilm'a envoyé un sms me disant que pour lui tout est fini, il a été long a comprendre

je prends note de votre conseil au cas où il recommencerait

bonne fin de week-end à vous